

Comment contrer une vente par adjudication??

Par Mika31000, le 25/08/2009 à 19:03

Bonjour,

mon problème est le suivant:

nous disposions de 6 mois pour procéder à la vente de notre maison afin d'éviter la vente par adjudication effectuée par la banque.

Or il s'avère qu'une erreur de l'agence immobilière à retarder la vente de notre bien. La date butoir étant début juillet, nous disposions encore de 2 mois avant la vente par adjudication.

A ce jour nous avons l'acheteur, l'avocat étant mesure de stopper la procédure mais la banque s'y oppose.

Que peut-on donc faire dans ce cas tout en sachant qu'une clause avait été établie par le notaire pour que la banque récupère la totalité de la somme due ?